



Environnement  
Canada

Environment  
Canada

Région du Québec

Quebec Region

**232**

**DQ13.1**

Projet d'aménagement d'un parc éolien dans la  
MRC de Rivière-du-Loup

**Rivière-du-Loup**

**6211-09-011**

Section des évaluations  
environnementales

Environmental Assessment  
Section

Sainte-Foy, 23 juin 2006

Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
575, rue Saint-Amable  
2e étage, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Notre réf.  
6900-340-R/43

**Objet :** *Réponse d'Environnement Canada à la question 7 (DQ13) – Projet de développement d'un parc éolien dans la MRC de Rivière-du-Loup*

Bonjour Madame Boutin,

Vous trouverez ci-dessous la première partie de la réponse d'Environnement Canada à la question de la commission du BAPE. La question sera répondue en 2 parties. Nous vous ferons parvenir la seconde partie le plus tôt possible.

**À la suite de la présentation du Service canadien de la faune (DT2, p. 52-67), un participant s'interrogeait à savoir comment les projets pilotes en cours de réalisation par le Service canadien de la faune pourront être pris en compte dans le cadre de l'évaluation des projets de parcs éoliens (DT4, p. 109).**

**Le premier projet** mentionné concerne une étude réalisée par l'Université du Québec à Chicoutimi en collaboration avec le Service canadien de la faune. Plus spécifiquement, c'est une étude sur la migration des oiseaux à l'aide d'un radar de surveillance météorologique situé à Val d'Irène. Ce projet pourrait potentiellement permettre d'établir une relation entre l'intensité de migration et les conditions météorologiques, de même que de caractériser le comportement de direction des oiseaux à grande échelle dans un rayon pouvant parfois atteindre 200 kilomètres autour du radar.

**Le deuxième projet** est une étude réalisée par le Service canadien de la faune sur le comportement de vol des oiseaux à l'aide d'un radar maritime. Le but de ce projet est d'accroître nos connaissances sur le

comportement de vol des oiseaux face aux différentes structures en hauteur (incluant les éoliennes), de documenter le flux migratoire des oiseaux à divers endroits, mais aussi de développer des lignes directrices pour le suivi des migrations et déplacements des oiseaux dans le cadre d'études d'impact sur l'environnement. L'utilisation d'un radar maritime permettra d'acquérir des données sur une échelle variant de un à dix kilomètres, dépendamment de la grosseur des oiseaux et des conditions météorologiques.

Les données générées par ces deux projets devraient permettre d'élaborer des outils afin de mieux documenter les impacts potentiels des éoliennes sur la faune aviaire, de même qu'obtenir des connaissances générales sur le sujet (ex : comportement d'évitement, hauteur de vol, etc.).

Si vous avez des questions ou besoin de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à me joindre.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

***Original signé et transmis par la poste***

Judy Doré, analyste  
Section des évaluations environnementales, Environnement Canada